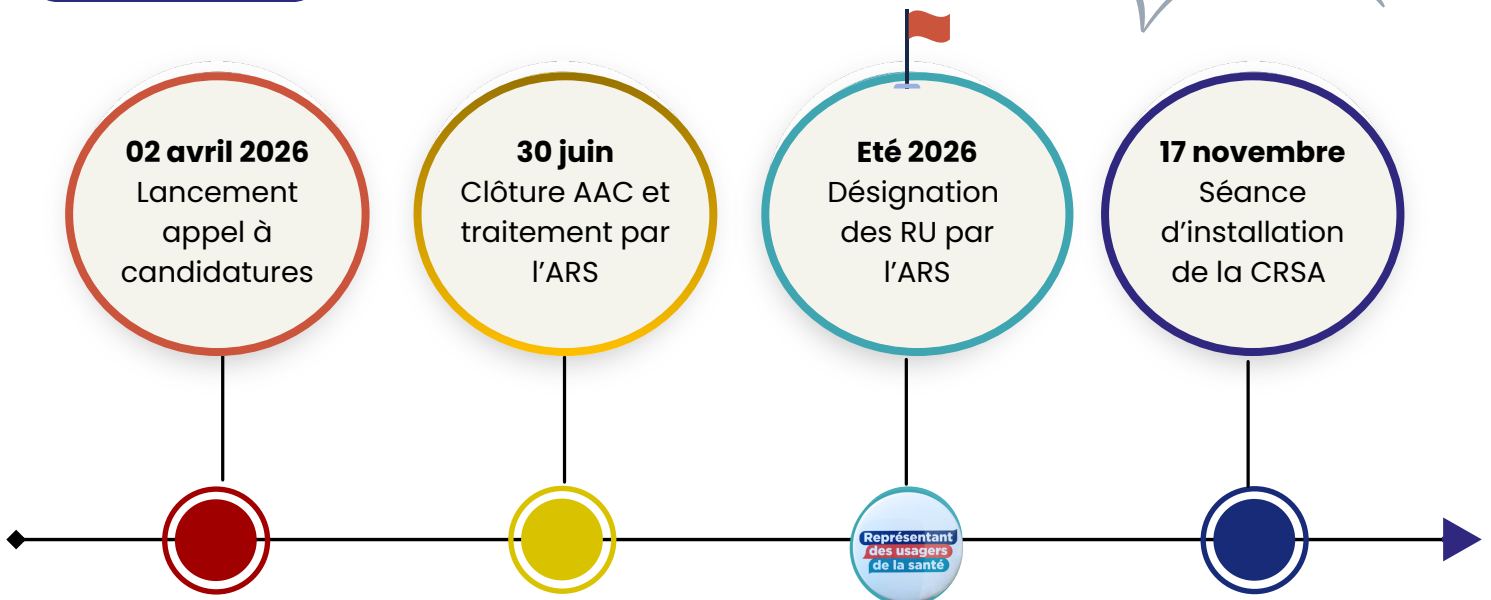


RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

APPEL À CANDIDATURES (AAC) 2026 - 2031

Je me
lance !

Dates clés



09 FÉVRIER 2026 : WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DU RENOUELEMENT DE LA CRSA ET DES SIX CTS, AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) & FRANCE ASSOS SANTÉ CVL
SUR LE RÔLE DE LA CRSA, LES RENOUELEMENTS EN 2026 AINSI QUE CEUX DES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ (CTS) EN 2027

Pour en savoir plus, cliquer ICI

Représentant des usagers (RU)

EN CRSA

Informations



L'Appel à candidatures pour la CRSA en Centre-Val de Loire ouvert du 2 avril au 30 juin 2026, sur le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La connexion au formulaire se fait via FranceConnect.

FranceConnect permet de sécuriser et simplifier la connexion aux services publics en ligne.

Plus d'informations [ici](#)

Les candidatures sont à réaliser en ligne sur Démarche Numérique, un service permettant de remplir et déposer des dossiers administratifs en ligne.

Pour créer un compte, suivre le lien [ici](#)

Ce sont les associations qui rempliront les candidatures puis elles pourront inviter le(s) candidat(s) à vérifier leur dossier.

En pratique la *check-list* !

Éléments à rassembler avant de se connecter :

→ pour l'association

- le numéro SIRET de l'association
- le numéro d'agrément de santé
- l'adresse de l'association
- les actions principales réalisées par l'association et son nombre d'adhérents

→ pour le candidat

- La date de naissance, l'adresse personnelle, l'adresse électronique (mail), le numéro de téléphone du candidat et la fonction occupée par le candidat au sein de l'association agréée
- Le poste souhaité par le candidat (titulaire, suppléant ou indifférent)
- Le parcours professionnel du candidat
- Les motivations du candidat

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

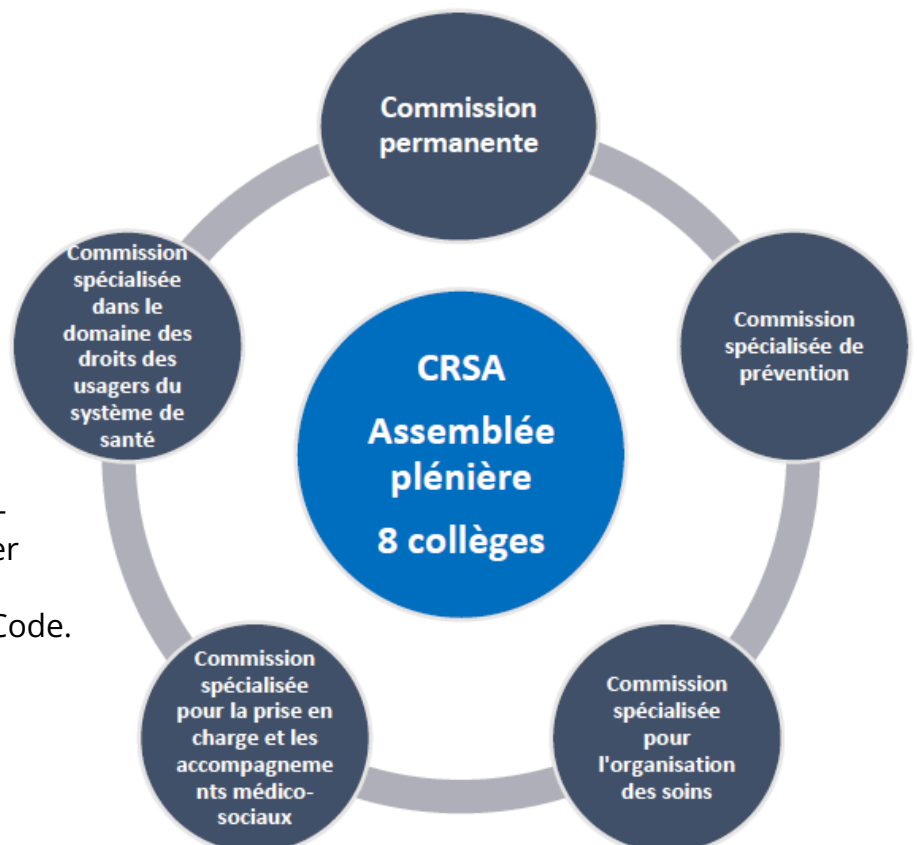
La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une instance de concertation et de démocratie sanitaire. Elle est positionnée aux côtés de l'ARS et son rôle est de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé en région de manière concertée et collégiale.

La CRSA est une instance qui organise le débat public sur les questions de santé de son choix. Elle permet aux représentants des usagers du système de santé de s'exprimer, et évalue les conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge.

La CRSA s'articule autour des assemblées plénières,
des commissions permanentes et
de 4 commissions spécialisées :

- prévention,
- organisation des soins,
- médico-social,
- droits des usagers.

Pour plus d'informations sur cette instance et notamment en Centre-Val de Loire, vous pouvez consulter le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) CVL en suivant le QR-Code.



EN PRATIQUE :

Le mandat en CRSA dure 5 ans

Les RU sont désignés par l'ARS. Cette mission permet de porter la parole des usagers du système de santé au niveau régional.

Dans ce cadre, dans chaque région, la CRSA :

- peut faire toute proposition au directeur général de l'Agence régionale de santé sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région et sur les territoires ;
- émet un avis sur le projet régional de santé ;
- organise en son sein l'expression des représentants des usagers du système de santé ;
- procède, en lien notamment avec les conseils territoriaux de santé, à l'évaluation, d'une part, des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé et, d'autre part, de la qualité des prises en charge et des accompagnements ;
- organise le débat public sur les questions de santé de son choix.

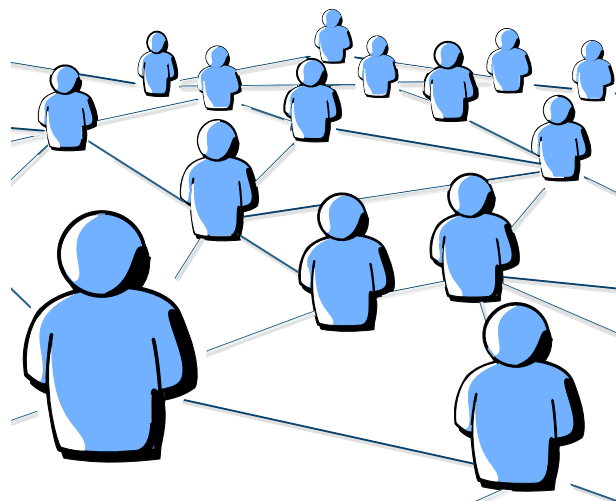
Les avis de la CRSA sont rendus publics.



Conférence régionale
de la santé et de l'autonomie

Pourquoi c'est important pour les usagers en général ?

Partager autour des besoins en santé de la région, des actions pour améliorer la santé de la population, l'enjeu est fort pour les usagers. Y porter notre voix c'est nous rendre acteurs de notre destin et nous considérer comme des citoyens capables d'une parole politique. Faire des choix collectivement, voilà l'enjeu de la CRSA. Le dialogue à égalité est une des conditions pour impliquer les acteurs dans la définition et l'évaluation des objectifs régionaux de santé publique, mais aussi sur l'organisation des soins (en ville et à l'hôpital), et les accompagnements des personnes âgées et en situation de handicap.



Source : Les principaux mandats de représentation des usagers dans le système de santé (France Assos Santé, 2025)

France Assos Santé met à disposition des informations sur le mandat :

- Fiche B.7 :

L'organisation régionale et territoriale de notre système de santé (QR-code)



Afin de répondre à cet enjeu, France Assos Santé CVL accompagne tous les RU, candidats et associations membres.

Pour en savoir plus, contacter France Assos Santé CVL à l'adresse :
centre-valde Loire@france-assos-sante.org.